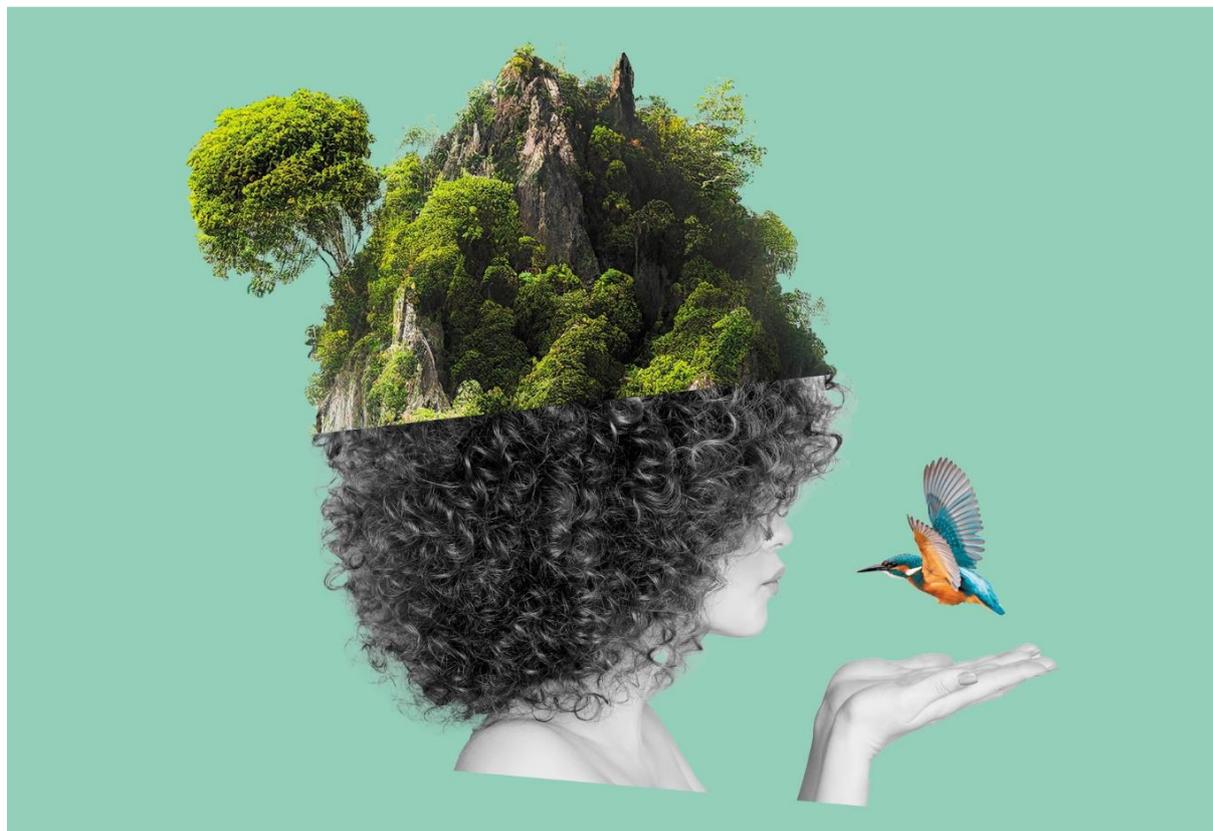


Lancement du Prix RSE de l'UNEC : encourageons les coiffeurs engagés !



Il y a des années de cela, la Coiffure a été l'un des premiers secteurs à prendre conscience des enjeux liés au développement durable. En effet dès 2009, la profession s'est engagée dans une démarche écoresponsable avec la création du label spécifique Mon coiffeur s'engage. « À l'époque, nous étions probablement un peu trop précurseurs, et la démarche s'est développée pas à pas, timidement » avoue Christophe Doré, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure. « Aujourd'hui, nous assistons à une réelle **prise de conscience de la part des consommateurs qui sont de plus en plus exigeants et des chefs d'entreprise** qui ont la volonté de bien faire mais qui sont parfois un peu perdus » observe Christophe Doré.

Un guide pratique pour accompagner les coiffeurs vers une activité plus vertueuse

Face à ces enjeux, l'Union nationale des entreprises de coiffure en partenariat avec la Direction Générale des Entreprises a sorti en juin 2023 **le guide pour la transition écologique afin d'accompagner les coiffeurs**. Ce guide, disponible sur le site unec.fr, propose aux coiffeurs des gestes simples à appliquer au quotidien et recense les aides pour financer la transition écologique des TPE.

Un prix pour valoriser les salons de coiffure qui s'engagent

Les salons de coiffure, par leur rôle essentiel dans l'économie locale et le lien social, notamment dans les zones rurales, sont des acteurs clés de la transition écologique et sociale. C'est pourquoi l'UNEC souhaite mobiliser la profession en lançant la première édition du **Prix RSE de l'UNEC**, soutenu par AG2R LA MONDIALE.

Ce concours, adressé cette année aux coiffeurs adhérents qui exercent en salon et qui ont des salariés, a pour objectif de valoriser les coiffeurs les plus engagés dans la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au travers des prix suivants :

- Prix du salon de coiffure le plus engagé pour le développement durable ;
- Prix de l'initiative environnementale ;
- Prix de l'initiative sociale ;
- Prix coup de cœur du jury.

Pour participer au concours les coiffeurs doivent répondre à un formulaire d'environ 30 questions rédigées par des experts de la RSE.

Les réponses des candidats seront analysées par le jury pour désigner les lauréats de chaque catégorie de prix.

Ce concours reflète la volonté de l'UNEC de soutenir et de valoriser les professionnels qui contribuent activement aux transitions écologiques et sociales.



A propos de l'Union nationale des entreprises de coiffure

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 13 unions régionales, 96 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié de tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement.

Plus d'informations sur : www.unec.fr

communication@unec.fr
01 42 61 50 65

Christelle Pelka
Directrice du Cabinet du Président
christelle.pelka@unec.fr
01 42 61 53 24